



Syndicat du bassin de la  
**Sarthe**

Communauté de communes Sud Sarthe • Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille • Communauté de communes du Pays Fléchois • Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe • Communauté de communes Cœur du Perche • Communauté de communes des Collines du Perche Normand • Communauté de communes du Pays de Mortagne-au-Perche • Communauté de communes de l'Orée de Bercé Belinois • Communauté de communes du Perche • Communauté de communes du Sud-Est Manceau • Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen • Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé • Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe • Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles • Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise • Communauté de communes Maine Saosnois • Communauté de communes du Pays Sabolien • Communauté de communes Le Gesnois Bilurien • Communauté de communes du Val de Sarthe • Communauté urbaine Le Mans Métropole •

# Le Syndicat du Bassin de la Sarthe

Un établissement public au service de la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

# Pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

La loi sur l'eau de 1992 a déclaré l'eau comme **patrimoine commun de la nation**.

L'eau est au cœur d'innombrables usages et activités qui concernent toutes les composantes socio-économiques de nos territoires. Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, satisfaire l'ensemble des usages tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques est un exercice d'équilibriste complexe. Pour répondre aux exigences européennes et aux enjeux locaux de l'eau, il est indispensable d'adopter une logique de **gestion coordonnée et intégrée** à une échelle adaptée ; celle du **bassin versant hydrographique**.

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) est un syndicat mixte fermé regroupant des intercommunalités du bassin versant de la rivière Sarthe et de son principal affluent, l'Huisne. Il est issu de la transformation de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe en syndicat mixte ouvert. Ses statuts ont été arrêtés le 27 novembre 2017. Leur dernière modification date du 3 mai 2022. Son siège est situé à Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe).

Le SBS est compétent sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Sarthe.

Opérationnel depuis le 1er janvier 2018, le SBS exerce des compétences relevant de l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Il permet d'assurer la cohérence et l'efficacité des activités de ses membres en assurant un rôle général de coordination, d'animation, de communication, d'information et de sensibilisation sur les deux items suivants :

- **La gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques** : appui aux Commissions Locales de l'Eau des bassins de l'Huisne, de la Sarthe amont et de la Sarthe aval, dans le cadre de la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux.
- **La prévention des inondations** : études, conseil, animation et coordination des actions.

## LE BASSIN VERSANT DE LA SARTHE EN QUELQUES CHIFFRES

- Un territoire de **8 008 km<sup>2</sup>**.
- **9 221** km de rivières.
- **669 000** habitants.
- **533** communes.
- **5** départements : Sarthe, Orne, Mayenne, Eure et Loir et Maine et Loire.
- **3** régions : Pays de la Loire, Normandie et Centre Val de Loire.



# Son fonctionnement et ses actions

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe est administré par un **conseil syndical de 46 élus** désignés par les **20 intercommunalités adhérentes**. La représentation des délégués au sein du comité syndical est proportionnelle à la population des bassins versant de la collectivité qu'ils représentent : 1 délégué par tranche de 15 000 habitants (la population de référence est la population totale INSEE).

Intercommunalité	Nb. d'habitants concernés	Nb. de délégués
CC Sud Sarthe	1 392	1
CC des Vallées de la Brayre et de l'Anille	2 666	1
CC du Pays Fléchois	3 861	1
CC de la Vallée de la Haute Sarthe	7 248	1
CC Cœur de Perche	11 266	1
CC des Collines du Perche Normand	12 240	1
CC du Pays de Mortagne-au-Perche	13 656	1
CC de l'Orée de Bercée - Belinois	14 080	1
CC du Perche	15 070	2
CC du Sud Est Manceau	18 101	2
CC Loué - Brûlon - Noyen	18 484	2
CC de la Champagne Conlinoise Pays de Sillé	18 486	2
CC Maine Cœur de Sarthe	21 899	2
CC Haute Sarthe Alpes Mancelles	23 097	2
CC de l'Huisne Sarthoise	27 063	2
CC Maine Saosnois	28 109	2
CC du Pays Sabolien	28 246	2
CC le Gesnois Bilurien	29 940	2
CC du Val de Sarthe	30 887	3
CU Le Mans Métropole	213 834	15
<b>TOTAL</b>	<b>539 625</b>	<b>46</b>

*Constitution du comité syndical*

Le bureau compte 26 membres. Toutes les collectivités membres y sont représentées. Le président du comité syndical est épaulé par trois vice-présidents issus des trois bassins versants concernés par les SAGE.

Le budget du SBS est alimenté par les contributions de ses membres déductions faites des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des Régions Centre, Val de Loire et Pays de la Loire et des Départements de la Mayenne et de la Sarthe.

L'équipe administrative et technique du SBS est constituée de **7 agents**. Leurs missions sont organisées autour de l'administration générale du syndicat, la gestion des bassins versants, l'analyse territoriale via le système d'information géographique et la communication.

Pour répondre au mieux à sa mission d'appui au territoire, le SBS dispose ainsi d'une équipe aux compétences variées, dans les domaines de l'agronomie, de la qualité de l'eau, de la géomatique, de l'hydraulique, de l'animation et de la planification territoriale.

Parmi, les actions menées par le SBS dans le cadre de ses deux grands domaines d'interventions, l'on peut citer :

- L'animation de l'activité des Commissions locales de l'eau et la coordination de la mise en œuvre des SAGE Huisne, Sarthe amont et Sarthe aval ;
- Le portage d'études d'amélioration de la connaissance ;
- L'appui à l'émergence de maîtrise d'ouvrage pour l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ;
- L'animation et la coordination des Contrat territoriaux signés avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire ;
- Le suivi des documents d'urbanisme locaux pour veiller leur compatibilité avec les objectifs des SAGE ;
- La sensibilisation et la communication auprès des élus et des techniciens locaux ;
- La valorisation d'un observatoire territorial sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- L'animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondations du Mans avec le concours de l'État ;
- L'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin de la Sarthe ;
- L'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du bassin de la Sarthe aval.



# Les collectivités membres du Syndicat du Bassin de la Sarthe



© 585 - 2020 - MAJ : 01/02/2022

## Vos contacts

### Vincent TOREAU

Directeur. Animateur de la CLE du SAGE Huisne

- [vincent.toreau@bassin-sarthe.org](mailto:vincent.toreau@bassin-sarthe.org)
- 07 48 72 24 55

### Éric LE BORGNE

Animateur de la CLE du SAGE Sarthe amont

- [eric.leborgne@bassin-sarthe.org](mailto:eric.leborgne@bassin-sarthe.org)
- 07 48 72 24 51

### Julie RAZAFIMBELO

Gestionnaire administratif et comptable

- [julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org](mailto:julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org)
- 06 12 27 04 34

### Julie STEIN

Animatrice de la CLE du SAGE Sarthe aval

- [julie.stein@bassin-sarthe.org](mailto:julie.stein@bassin-sarthe.org)
- 07 48 72 24 57

### Romain BARBÉ

Chargé de mission Planification de la PI

- [romain.barbe@bassin-sarthe.org](mailto:romain.barbe@bassin-sarthe.org)
- 07 48 72 24 60

### Vincent IGENLICK

Chargé de mission SIG, analyse territoriale

- [vincent.igelnick@bassin-sarthe.org](mailto:vincent.igelnick@bassin-sarthe.org)
- 07 48 72 28 93

### Clément BUJISHO

Chargé de projet PTGE, gestion quantitative

- [clement.bujisho@bassin-sarthe.org](mailto:clement.bujisho@bassin-sarthe.org)
- 07 48 72 24 63

**L'EAU**  
VOUS DIT MERCI

**SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE**

1 Place Saint Léonard  
72130 SAINT-LÉONARD-DES-BOIS

Tél. 02 33 82 22 72

[contact@bassin-sarthe.org](mailto:contact@bassin-sarthe.org)

[www.bassin-sarthe.org](http://www.bassin-sarthe.org)

**Standard : 02 33 82 22 72**